

**Objet : Projet de réhabilitation et d'extension de la Rose des Vents-  
demande de subvention auprès de la MEL suite à l'actualisation du fonds  
de concours" équipements culturels" de la MEL**

N° : VA\_DEC2021\_42  
Service : Finances

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette  
qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les  
domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités  
territoriales,  
Vu la délibération VA\_DEL2019\_1988 du Conseil municipal du 15 octobre 2019  
attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et  
d'extension de la Rose des Vents à Architecture Maria Godlewska,  
Vu la décision n°VA\_DEC2019\_705 du 10 décembre 2019 sollicitant le  
financement de la Métropole Européenne de Lille, à hauteur de 1 000 000€, pour le  
projet de réhabilitation et d'extension de la Rose des Vents,  
Vu la délibération cadre relative au fonds de concours "équipements culturels" et  
de son règlement du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020,  
Considérant l'estimation prévisionnelle de l'avant projet définitif de la maîtrise  
d'œuvre de décembre 2020.

#### **décisions**

De modifier la décision n° VA-DEC2019\_705 du 10 décembre 2019 en sollicitant  
le fonds de concours « équipements culturels » de la Métropole Européenne de  
Lille, au montant maximum, 2 000 000€, conformément au règlement de ce fonds  
de soutien.

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 5 février 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-178267A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 9 février 2021